

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

486^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 12 janvier 2015, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance.

Est absent : M. Steve Massicotte, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2015-01-001

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2015-01-002

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 22 décembre 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2015-01-003

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2014 (19 h 30) soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2015-01-004

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2014 (20 h 30) soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

5. **Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014**

Aucun point.

6. **Affaires découlant des procès-verbaux des séances extraordinaires du 22 décembre 2014**

Aucun point.

7. **Administration générale**

7.1 **Dépôts de statistiques**

7.1.1 **Consommation électrique**

7.1.2 **Consommation d'eau**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

7.2 **Correspondance**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de décembre.

7.3 **Adoption des comptes**

2015-01-005

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés et les salaires d'une somme de 157 409,92 \$.

Liste des comptes payés	81 760,72 \$;
Liste des salaires	75 649,20 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

7.4 **Encaissements**

Les encaissements reçus au cours du mois de décembre 2014 sont de 403 676, \$.

7.5 **États financiers revenus / dépenses au 30 novembre 2014 - Dépôt**

Les états financiers des revenus et dépenses au 30 novembre 2014 ont été transmis par courriel durant le mois de décembre et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

7.6 **Serveur, ordinateur, batteries de secours, logiciels - Acquisition**

2015-01-006

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Infoteck Services affaires pour l'achat d'un serveur, d'un ordinateur, de logiciels et de batteries de secours pour un montant total de 3651,33\$ avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

7.7 Contribution aux organismes pour 2015

2015-01-007

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires comme contributions aux organismes suivants pour l'année 2015 :

	2 015
<u>02 59000 970 : Contributions organismes</u>	Budgété
Centre d'action bénévole	400,00 \$
C.J.S. (formation, assurance...)	500,00 \$
Fonds comm. Des Chenaux	200,00 \$
Fondation foyer La Pérade	100,00 \$
Buisson ardent	400,00 \$
Club Optimiste (40e anniversaire)	1 000,00 \$
Buffet Micheline (gâteau fête nationale au foyer)	100,00 \$
Relais pour la vie	<u>250,00 \$</u>
	2 950,00 \$
<u>02 62200 959 : Contributions financières</u>	
Ass. des pourvoyeurs	8 000,00 \$
Symposium	1 500,00 \$
Société d'histoire	678,00 \$
Bureau d'information touristique	<u>12 000,00 \$</u>
	22 178,00 \$
<u>02 70251 959 : Manoir</u>	
Entente de service (12500\$ + 500\$)	13 000,00 \$
Grand total:	<u>38 128,00 \$</u>

Adoptée.

7.8 Transfert d'autorisation de signature

2015-01-008

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que toute résolution dont le signataire autorisé était monsieur René Roy en tant que directeur général soit dorénavant signée par le nouveau directeur général, Jacques Taillefer.

Adoptée.

7.9 Stagiaire

2015-01-009

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de stage, d'une durée de 140 heures, de monsieur Frédéric Dolbec étudiant en Comptabilité et gestion d'entreprise au CÉGEP de Trois-Rivières. Ce stage est non rémunéré et sera supervisé par le directeur général.

Adoptée.

7.10 Acquisition parc du pont – Lettre d'intention

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signifié à la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade sont souhait d'acquérir le terrain où est actuellement situé le « Parc du Pont » afin d'en préserver la vocation;

2015-01-010 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de transmettre à la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade une lettre d'intention d'achat du terrain du « Parc du Pont » et de mandater la mairesse et le directeur général afin de négocier l'achat de ce terrain au nom de la Municipalité et d'autoriser la mairesse à signer ladite lettre.

Adoptée.

7.11 Bulletin des Chenaux – Entente

2015-01-011 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse à signer le contrat de diffusion entre la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade et le Bulletin des chenaux au montant de 700,00 \$.

Adoptée.

7.12 Location parc du pont - Bail

2015-01-012 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer le bail de location du terrain où se situe le « Parc du Pont », d'une durée de un (1) an renouvelable tacitement pour une seconde année, avec la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour un montant de 1 200 \$ annuellement. Il est entendu que la location prendra fin en cas d'achat, par la municipalité, du terrain et que le montant du bail sera établi au prorata des mois de locations effectifs.

Adoptée.

7.13 Lettre d'appui – Demande d'aide financière – Fonds conjoncturel de développement

2015-01-013 CONSIDÉRANT QUE des travaux majeurs doivent être complétés à l'église de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal considère que l'église est un bien culturel et touristique important de la municipalité et qu'il est important d'en préserver l'intégrité;

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de transmettre à la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade une lettre d'appui dans leur demande d'aide financière dans le cadre du « Fonds conjoncturel de développement » du MAMOT (Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire) et de mandater la mairesse afin de signer ladite lettre d'appui.

Adoptée.

7.14 Pacte rural

2015-01-014 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à déposer et signer la demande de projet de « Panneau d'affichage numérique » dans le cadre du Pacte rural, Fonds dédiés aux municipalités 2014 – 2015, pour un montant de 14 252\$ et de compléter toutes les démarches nécessaires à la mise en place du projet.

Adoptée.

8. Période de questions (15 minutes)

Une personne pose une question d'ordre général :

- Sur le point 7.8 Transfert d'autorisation de signature.

9. Aréna

9.1 Porte accordéon – Remplacement

2015-01-015

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la firme « Dagendor » afin de procéder au remplacement de la porte accordéon de l'aréna au montant de 2 890,00 \$, avant toutes taxes applicables.

Adoptée.

9.2 Détecteur de gaz – Contrat de service

2015-01-016

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la firme « Detekta » pour le contrat de service et d'entretien annuel pour les détecteurs de gaz de l'aréna au montant de 1 300 \$ avant toutes taxes applicables.

Adoptée.

9.3 Vente de bière – Modification de prix

2015-01-017

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de fixer le prix de vente des cannettes de bière (500 ml) à l'aréna aux tarifs suivants : 5,25 \$ l'unité au casse-croûte et 4,00 \$ l'unité pour la vente aux chambres au « pro-shop ».

Adoptée.

10. Loisirs

10.1 Club de patinage artistique – Demandes

2015-01-018

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Club de patinage artistique « CPA » La Pérade d'annuler les frais de location de période de glace, du mois de mars 2014, pour les pratiques du spectacle annuel et de réduire la facture des frais de photocopies pour une quantité de 1 000 copies.

Adoptée.

10.2 Emploi été Canada – Autorisation

2015-01-019

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2015* en vue de l'obtention de deux (2) postes subventionnés;

QUE madame Anne Rachel Marchand, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire, soit autorisée au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade à signer tout document concernant ledit projet, et ce, avec le gouvernement du Canada;

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée.

10.3 Activités hivernales

2015-01-020 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses suivantes dans le cadre de la programmation des « Plaisirs d'hiver 2015 », soit : 200 \$ pour la présentation du conte autour du feu du 30 janvier 2015 et 350 \$ pour soirée disco sur glace du 27 février 2015.

Adoptée.

10.4 Centre d'Action Bénévole – Contribution pour activité

2015-01-021 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'octroyer une contribution financière de 150 \$ au Centre d'action bénévole afin de financer dix (10) ateliers sous le thème « Muscler vos méninges ».

Adoptée.

10.5 Relâche scolaire – Embauche

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager des surveillants pour encadrer les activités de la relâche scolaire qui auront lieu du 2 mars au 6 mars 2015;

2015-01-022 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embaucher deux étudiant(e)s à titre d'animateur/trice pour le camp de la relâche scolaire.

Adoptée.

10.6 Défi Santé - Adhésion

2015-01-023 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'adhérer au « Défi santé équilibre 0-5-30 ».

Adoptée.

11. Travaux publics

11.1 Attache tracteur Agco

2015-01-024 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du Groupe Lafrenière tracteurs pour l'achat d'une attache au montant de 1 200 \$ avant toutes taxes applicables.

Adoptée.

12. Demandes

Le conseiller Francis Perron se retire de la discussion du point suivant et ne participe pas au vote.

12.1 Pompiers volontaires – Contribution pour tournoi de hockey

CONSIDÉRANT QUE des pompiers du service incendie de Sainte-Anne-de-la-Pérade représenteront la municipalité lors de la 25^e édition du Tournoi de hockey des pompiers du Québec qui se déroulera à Trois-Rivières du 9 au 12 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE cet événement a pour but de recueillir des fonds pour venir en aide aux grands brûlés et de sensibiliser la population aux problèmes que ces personnes doivent affronter;

CONSIDÉRANT QU'une demande de contribution est adressée à la municipalité;

2015-01-025

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense et le paiement d'une contribution de 250 \$ correspondant à la moitié du coût d'inscription;

QUE ces autorisations sont conditionnelles à la participation du service incendie à ce tournoi.

Adoptée.

Le conseiller Francis Perron siège de nouveau.

12.2 Pompiers volontaires - Formation

2015-01-026

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de trois (3) pompiers volontaires à la formation de « Pompier 1 » et de défrayer les frais d'inscriptions de 1 254 \$ par inscription, les frais de déplacement et de séjour s'il y a lieu et les heures de formation au taux du salaire minimum.

Adoptée.

13. Urbanisme

13.1 Chemin privé - Acceptation

CONSIDÉRANT QU'une entente notariée de servitude est intervenue le 13 novembre 2014 entre le propriétaire du lot 5 627 099 et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour permettre la création d'un cercle de virage adéquat permettant d'assurer les services municipaux (sécurité civile, déneigement, hygiène du milieu);

CONSIDÉRANT QUE la rue privée permettra de desservir de façon permanente, un lot déjà construit sous l'adresse du 315, chemin Île-du-Grand;

CONSIDÉRANT QUE la rue privée permettra la création d'un lot bâtissable dans une zone de villégiature et un secteur déstructuré de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'ouverture d'une rue privée afin de l'intégrer au plan d'urbanisme et au plan de zonage de la municipalité;

2015-01-027

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture d'une rue privée à l'extrémité Ouest du chemin Île-du-Grand sur le lot 5 627 099, tel que montrée sur le plan produit par Jean-Guy Lahaie, arpenteur-géomètre et déposé en minute joint au contrat de servitude 9487.

Adoptée.

14. Autres sujets

Aucun point.

15. Rapport de comité

Points en discussion :

- Comité de négociation
- Politique familiale
- Sécurité civile
- Sécurité incendie

16. Période de questions (15 minutes)

Une personne pose une question d'ordre général :

- Taux de taxation

17. Clôture de la séance

2015-01-028

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 27.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse